

Commune :

Lieu / salle :

Nom de l'association :

Représentée par :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom de la manifestation :

Date(s) :            /            /                                    AU            /            /



L'emprunt du matériel est gratuit. Les grands conteneurs à ordures ménagères (660 L) sont vidés par les équipes de collecte de la CCHPB, **les petits conteneurs (80 L) et les caisses doivent être vidés dans les colonnes de tri appropriées par les emprunteurs. Tout bac non vidé sera facturé au tarif de 6 euros.**

Matériel souhaité :

Bacs à ordures ménagères :

Nombre  
de bac(s)



Poubelles grises pour les ordures ménagères (660 L)



Bacs roulants gris (80 L) pour les ordures ménagères



Bacs pour le tri sélectif :

Bacs roulants jaunes (80 L) pour les matériaux recyclables



Bacs roulants verts (80 L) pour le verre



Caisses vertes (60 L) pour le verre



Bio-seaux (10 L) pour les déchets biodégradables



Bacs de collecte (35 L) pour les déchets biodégradables

Vaisselle réutilisable :

Gobelets en plastique 25cl réutilisables (caisses de 200)

**Les gobelets sont à rendre lavés, le gobelet manquant est facturé 1€**

Vaisselle (assiettes, couverts, verres en verre) : contactez la ressourcerie Cap Solidarité (02 98 70 86 32) pour un prêt gratuit sur simple adhésion

cadre réservé au  
service

Nbre bac(s) récupéré(s)	Nbre bac(s) à facturer
-------------------------------	---------------------------------

Date :

Date :

signature des  
parties au retour :

Outils de communication :

- Kakémonos pour point-TRI, affichettes « Ici on pense au tri »
- Kakémono(s) « emballages recyclables » (multimatériaux)
- Kakémono(s) « emballages recyclables » (verre)
- Kakémono(s) « déchets non recyclables » (ordures ménagères)
- Kakémono « déchets biodégradables » (compost)
- Kakémono(s) « Ici on pense au tri »

bâche buvette (si emprunt de gobelets réutilisables), affichettes buvette

Date souhaitée pour la mise à disposition du matériel :        /        /

Date souhaité du retour du matériel :        /        /

La présente convention régit la mise à disposition d'un kit « EKO PACK »

Conditions générales :

- Le gestionnaire met à disposition 5 modèles de bacs permettant de mettre en place des points tri sur les manifestations.
- Le gestionnaire met à disposition 5 modèles de Kakémonos « Point tri » permettant de communiquer facilement auprès du public sur le tri des déchets. Ces Kakémonos sont composés de 3 parties : une bâche, un socle et des tiges de fixation.
- Le gestionnaire met à disposition 10 caisses de 200 gobelets de 25 cl réutilisable.
- Le gestionnaire fixera avec l'emprunteur, par mail ou par téléphone, les modalités de retrait et de retour du matériel. Le retour étant fixé dans un délai de 2 à 3 jours après la manifestation.
- L'emprunteur s'engage à prendre soin du matériel et à le restituer en bon état faute de quoi il lui sera facturé à prix coûtant de sa valeur d'achat (soit 225,60€ TTC l'unité pour les kakémonos et 34,68€ TTC par bac et 1€ TTC par gobelet). Tout bac non vidé sera facturé au tarif de 6€.
- Le gestionnaire éditera une facture au nom de l'association en cas de kakémono(s) et/ou bac(s) manquant(s) ou très abîmé(s).

Lieu de retrait : CCHPB – 18, rue de Plozévet – 29710 Pouldreuzic – tél : 02.98.54.49.04

Le Gestionnaire,  
CCHPB  
Signature :

L'emprunteur,  
Signature :

Pour toute question, demande particulière ou précision à apporter,  
merci de bien vouloir contacter le service déchets de la CCHPB  
(02 98 54 49 04 / [animateur.enviro@cchpb.com](mailto:animateur.enviro@cchpb.com))

**Formulaire à renvoyer complété à : [animateur.enviro@cchpb.com](mailto:animateur.enviro@cchpb.com)**

Protection des données : Vos données sont nécessaires aux services environnement pour assurer le suivi et la gestion du service. elles sont communiquées au Trésor Public en cas de facturation et conservées 10 ans. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement.  
pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée (site internet, tableau d'affichage à la CHHPB...)